

## GAL « CEVENNES »

### Réalisation et aménagement d'expositions temporaires et permanentes pour la Maison du Tourisme et du PNC à Génolhac

**Maître d'ouvrage :** Parc national des Cévennes

**Localisation :** Génolhac

**Fiche-action 1 :** Développement touristique

**Sous-action 1 :** Aide à la modernisation et à la création de sites ouverts à la visite

**Date récépissé de dépôt :** 15/01/2020

**Dates prévisionnelles de réalisation :** 01/02/2020 au 31/12/2021

**Type de bénéficiaire :** Etablissement Public

**Type de dépenses :**

Dépenses matérielles : construction, rénovation et aménagement de biens immeubles ; aménagements extérieurs liés à une opération de construction et/ou d'aménagement de biens immeubles



#### Résumé du projet :

Dans le cadre de sa mission d'information et de sensibilisation du public aux objectifs de protection du patrimoine naturel et culturel de son territoire, le Parc national des Cévennes souhaite réaliser une exposition permanente et aménager un espace d'exposition temporaire à la Maison du Tourisme et du PNC de Génolhac. Le PNC a aussi une stratégie de promotion de la destination, c'est pourquoi il met en place un dispositif d'accueil mutualisé et géré en partenariat avec des offices de tourisme et des relais d'informations.

Les investissements présentés dans cette demande d'aide font suite à l'étude de conception réalisée en 2019 pour définir la scénographie, le mobilier d'interprétation de l'exposition permanente du PNC et le matériel d'aménagement pour des expositions temporaires. Les travaux de modernisation permettront de proposer une exposition temporaire à l'intérieur et une exposition permanente en extérieur, avec une scénographie adaptée au jeune public, adulte et personne handicapée, ainsi le PNC et l'Agglo espèrent améliorer la lisibilité du lieu d'accueil et augmenter le nombre de visiteurs. Ce lieu de pédagogie et de valorisation du patrimoine sera ouvert toute l'année avec la présence d'une personne à temps complet en basse saison et de trois personnes en haute saison. Les partenaires du Parc (SMHVC, gestionnaire du site Natura 2000 de la Haute-Cèze, écoles) pourront se saisir de ces expositions et de cet espace dans le cadre de projets pédagogiques. De plus, Génolhac et son bassin de vie bénéficiera de nouveaux équipements contribuant à renforcer son attractivité touristique.

Le PNC a listé des exigences dans son cahier des charges telles que l'utilisation de matériaux locaux ou régionaux (bois, métal...) et travaille avec des artisans de la Région si possible.

Le bâtiment est la propriété d'Alès Agglomération, son usage est précisé dans une convention signée avec le PNC.

#### Dépenses prévisionnelles TTC :

Réalisation d'une exposition permanente et aménagement d'un espace d'exposition temporaire pour la Maison du Tourisme et du PNC	59 628,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 628,74 €</b>

#### Plan de financement prévisionnel TTC :

<b>LEADER</b>	<b>35 616,24 €</b>
Alès Agglomération	12 086,74 €
Autofinancement	11 925,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 628,74€</b>